



La CGT insertion probation conformément à ses engagements n'a pas siégé au Comité Technique SPIP du 14 février compte tenu de l'absence d'avancées concrètes quant à la réforme statutaire. Toutefois, nous avons siégé au CT SPIP du 15 février 2017 uniquement sur le point à l'ordre du jour en lien direct avec l'intérêt des personnels ; à savoir les critères de mobilité de la Commission administrative paritaire (CAP).

Lors de ce CT SPIP, la note sur les critères de mobilité est redevenue un **texte cohérent** et reprenant les **avancées obtenues par les organisations représentatives en CAP**.

Pour rappel, ce texte a été travaillé en réunions multilatérales, le texte proposé au Comité technique de l'administration pénitentiaire (CTAP) du 9 février 2017 convenait à l'ensemble des organisations syndicales ayant participé à ces réunions.

Lors du CTAP, ce texte a été considérablement remanié et remettait fondamentalement en cause l'équilibre du fonctionnement de la CAP et l'égalité d'accès à une mutation.

Aujourd'hui, nous avons rappelé notre volonté que soit prise en compte dès la prochaine CAP une **bonification pour les originaires**, que les **personnes célibataires ne soient pas discriminées**, que soit **valorisée l'ancienneté dans le corps des CPIP...**

La CGT a également rappelé fermement au président du CT SPIP que l'administration était en capacité de réellement faire respecter l'intérêt des personnels concernés et ne pas se laisser influencer par des organisations syndicales qui sont certes représentatives au sein de l'administration pénitentiaire, mais ne le sont pas forcément dans l'ensemble des corps la composant.

En l'occurrence, ces syndicats ne le sont pas dans celui des CPIP - qui sont bien les premiers concernés, nous semble-t-il, par ce texte.

La CGT espère donc vivement qu'enfin l'administration prendra ses responsabilités et que le texte à nouveau soumis au CTAP respectera les votes des organisations syndicales représentatives du CT SPIP d'aujourd'hui.

La CGT ne sacrifiera pas l'intérêt des personnels sur l'autel des postures électoralistes !

Montreuil, le 15 février 2017

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>